



Un impôt sur notre santé ? C'est non !

Le gouvernement a décidé de doubler la taxe sur les contrats santé solidaires et responsables, passant ainsi de 3,5% à 7% !

La complémentaire santé mise en place en mars dernier chez LCL qui, à la suite des différentes fusions, s'appelle désormais Humanis, **est concernée par ce doublement de taxation.**

Son caractère obligatoire approuvé par la Direction d'une part et les Organisations Syndicales CFDT, CGT et SNB d'autre part, fait que nous sommes contraints de subir les décisions de l'assureur.

Ainsi, si Humanis décide de répercuter sur les adhérents ce surplus de taxation, soit nous devons payer plus, soit certaines prestations seront réduites. De plus, nous ne sommes pas libres de résilier pour aller vers une complémentaire qui ferait le choix de ne pas répercuter l'augmentation du taux de taxation.

Le 22 septembre dernier, **FO LCL** a interpellé la Direction à ce sujet. Si le doublement de la taxe est adopté et si Humanis décide de le répercuter, **notre Organisation a demandé à la Direction de prendre à sa charge les 3,5% supplémentaires.** Nous attendons toujours une réponse...

Les inégalités de santé, déjà très importantes, ne pourront que s'aggraver avec de tels mesures qui, par ailleurs, ne résolvent pas la question cruciale du financement pérenne d'une protection sanitaire et sociale solidaire.

Un récent sondage vient de montrer que, **cette année, 29% de nos concitoyens ont dû reporter ou renoncer à des soins pour des raisons financières.** Ce taux était de 11% en 2009 et de 23% en 2010.

La santé ne peut et ne doit pas être traitée comme une marchandise.

Les complémentaires santé ne peuvent et ne doivent pas être considérées comme des variables d'ajustement des besoins de financement de l'Etat.

Bénéficier d'une complémentaire santé n'est ni un privilège ni un signe extérieur de richesse.

Notre santé mérite mieux qu'une surtaxe !

Pour toutes ces raisons, la Mutualité Française et les Organisations Syndicales **FO**, CFE-CGC, CFDT, CFTC, CGT, FSU et UNSA invitent les français à signer très nombreux la pétition nationale lancée par le mouvement mutualiste, demandant le retrait de la taxe sur les contrats santé. »

www.mutualite.fr/petition

Lien direct sur www.fo-lcl.fr

Faisons ce simple geste pour notre santé